le FiL

FLASH INFOS LÉGÉROIS / Magazine municipal de Saint-Léger-de-Linières

Actualités municipales

BILAN DE MANDAT

/ p 3-7

| JUILLET 2025 | # 25

Aménagement du territoire

Transition écologique

Vie de la cité

COMMUNE DE Saint-Léger-de-Linières

SOMMAIRE

Actu municipale 03

Lien social 13

Culture 14

Actu des assos 15

Tribunes 20

Infos pratiques 20

Agenda 24

Directeur de la publication : Franck Poquin, Maire

Création / réalisation :
A4 éditions - 02 41 720 700
Tirage : 1 800 exemplaires
sur papier recyclé
ISSN 2800-2679

Mairie de Saint-Léger-de-Linières
9 rue du Lavoir
Saint-Léger-des-Bois
49170 Saint-Léger-de-Linières

Mairie annexe
12 route Nationale
Saint-Jean-de-Linières
49070 Saint-Léger-de-Linières

Tél : 02 41 39 55 36
mairie@saint-leger-de-linieres.fr
www.saint-leger-de-linieres.fr

édito

Franck POQUIN,
Maire

Transition écologique : le fil conducteur de notre mandat

Depuis le début de notre mandat, nous avons fait de la transition écologique le socle de notre action municipale. Cette orientation stratégique s'est traduite par une série d'initiatives concrètes visant à préserver notre environnement, à promouvoir une économie durable et à renforcer le lien social au sein de notre commune.

Une politique ambitieuse et cohérente

Notre engagement en faveur de la transition écologique s'est matérialisé par plusieurs projets structurants que nous avons, soit accompagnés, soit pilotés. Nous pouvons notamment citer les exemples de **la centrale photovoltaïque** qui produit l'équivalent de la consommation de près de 3 000 habitants, **l'Atlas de la Biodiversité interCommunal (ABCi)** et son recensement de la faune et la flore locales ou encore les aménagements durables tels que la rénovation énergétique de nos bâtiments publics, l'installation d'éclairages LED dans nos rues et la création de pistes cyclables pour favoriser les modes de déplacement doux.

Un nouveau terrain de football synthétique de cinquième génération

Dans le cadre de notre politique sportive et écologique, nous sommes fiers d'annoncer la réalisation en cours d'un terrain de football synthétique de cinquième génération. Ce projet innovant, fera de notre commune la première en France à bénéficier de cette technologie avancée.

Ce nouveau terrain symbolise notre volonté de concilier développement des infrastructures sportives et respect de l'environnement. Il offrira à nos clubs, écoles et associations, un espace de qualité pour la pratique du football, tout en s'inscrivant dans une démarche éco responsable.

Ensemble, poursuivons notre engagement en faveur d'une commune plus verte et plus solidaire, pour faire de Saint-Léger-de-Linières, un exemple de transition écologique réussie.

BILAN DE MANDAT

2020/2026, un mandat municipal au service des Légérois

Ce mandat a démarré sur fond de Covid, malmenant le démarrage de nos actions… mais n'atteignant jamais nos ambitions et notre envie de bien faire pour rendre notre commune toujours plus attractive. Notre programme vous avait été présenté en trois axes majeurs : « Vie de la cité », « Aménagement du territoire » et « Transition écologique ». Ce bilan s'appuie largement sur ces axes et retrace le travail accompli par l'équipe municipale dans de nombreux domaines, confirmant les engagements tenus, et même au-delà.

1 - VIE DE LA CITÉ

• L'ACTION SOCIALE

L'action sociale regroupe de nombreux domaines tels que la mobilité, le logement, le soutien aux personnes en difficulté, l'accès à la culture ou aux associations sportives, ou encore l'aide alimentaire. Ces missions sont regroupées au sein du CCAS.

Réalisations majeures :

- L'Analyse des Besoins Sociaux (diagnostic de l'existant et des besoins),
- L'attribution d'aides facultatives dont le Pass'asso et les colis alimentaires, l'opération « cadeaux solidaires » …
- La Semaine Bleue et le repas des aînés destinés aux seniors,
- La tenue du registre des personnes vulnérables et la veille assurée,
- La participation aux commissions d'attribution des logements sociaux,
- Le lien avec les partenaires sociaux (CLIC, CSI, MDS, UDCCAS …).

• LA VIE SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Les deux groupes scolaires de la commune comptent actuellement 390 enfants répartis dans 16 classes. A ce titre, la vie autour de l'école représente des enjeux majeurs et ont nécessité plusieurs actions :

- Le passage à la semaine de 4 jours,
- Des efforts soutenus en matière d'entretien et de rénovation des établissements,
- L'appui logistique et humain aux fêtes des écoles,
- Une restauration scolaire de qualité, confectionnée par notre cuisine centrale, élargie à l'école Claude Debussy,

- La mise en place de deux accueils extra-scolaires le mercredi,
- Une augmentation de l'amplitude des ouvertures de l'accueil de loisirs Le Séquoia durant les vacances scolaires : jusqu'à 48 semaines par an (de 4 semaines à 6 semaines pour les petites vacances),
- La pérennisation du Conseil Municipal des Enfants.

• LA JEUNESSE

La volonté de la municipalité est d'accompagner nos jeunes de 10 à 17 ans dans leurs souhaits d'activités et de projets avec les animateurs du Centre Social Intercommunal l'Atelier par l'intermédiaire de :

- chantiers jeunes pour les 14-17 ans,
- soutien au groupe des JML,
- accueil tous les vendredis soir par alternance au sein des deux espaces jeunesse.

• LES ASSOCIATIONS

Notre riche tissu associatif participe largement au bien vivre ensemble de la commune. Totalement consciente de ce dynamisme précieux, la municipalité apporte son soutien à une cinquantaine d'entre elles, dont 10 sportives :

- Une aide technique et financière, dont 39 000€ de subventions accordées par le Conseil municipal en 2025,
- La mise à disposition gratuite par la commune de locaux, de matériel et de moyens de communication (support à banderoles, application Intramuros, photocopies, publication dans le bulletin municipal…).
- Les rencontres individuelles, occasion de remercier les dirigeants et les bénévoles, de planifier et coordonner les activités, d'établir des conventions partenariales,
- La réunion annuelle des associations et la tenue d'un forum des associations.

• LES FESTIVITÉS

La municipalité a à cœur de proposer des temps partagés festifs ou mémoriels et propose, sur les deux communes déléguées, des moments musicaux, culturels, citoyens et commémoratifs :

- La fête de la musique,
- La fête de l'environnement,
- La saison culturelle CLAP (Culture Linières Animation Programmation) dont Tranz'Art (en partenariat avec le Comité des Fêtes),
- La traditionnelle cérémonie des vœux,
- Les cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre,
- Les inaugurations officielles,
- Des événements inscrits dans l'actualité tels que les animations « Terre de Jeux 2024 ».

• LA DÉMOCRATIE

La municipalité a souhaité innover avec la création d'un budget participatif. L'objectif était de permettre à tous les habitants de la commune de proposer des projets d'intérêt général relevé par leur expertise d'usage, puis de favoriser l'implication citoyenne et collective. Ces projets plébiscités par les habitants sont les suivants :

- L'installation de fontaines à eau à proximité des plaines de jeux et terrains multisports,
- L'installation de boîtes à livres sur chaque commune déléguée,
- L'aménagement d'espaces de pique-nique aux abords de l'école Les Grands Chênes,
- Réalisation d'un terrain de pétanque aux abords du complexe Linériis et de la place de la Croisée,
- L'installation de nichoirs sur l'ensemble du territoire communal avec réalisation d'un guide à la façon d'un « géocaching »,
- L'acquisition de matériels adaptés à la lecture des personnes malvoyantes ou dyslexiques et mis à disposition de l'association ABCD qui gère la bibliothèque municipale,
- L'installation de « Parcours souvenirs » (projet en cours).

• LES RESSOURCES HUMAINES

La collectivité compte 51 agents, soit 42,5 équivalents temps plein. Pour assurer le bon fonctionnement et la continuité du service public, la municipalité a mis en place :

- Une nouvelle organisation suite à la création de la commune nouvelle,
- Une structuration des services plus efficiente et adaptée au nouveau contexte,
- Une modification plus pertinente du régime indemnitaire des agents,
- L'élaboration d'un règlement intérieur pour le personnel communal,
- La désignation d'un agent assistant sécurité.

• LA SÉCURITÉ

Pour bien vivre et s'épanouir sur une commune, il faut aussi pouvoir se sentir en sécurité. Cet axe faisait partie de nos priorités pour ce mandat. C'est la raison pour laquelle nous avons créé un poste d'adjoint dédié à la question de la sécurité pour travailler sur :

- La police municipale, créée en 2022 avec le recrutement d'un policier,
- La participation citoyenne et la nomination de référents citoyens,
- La vidéoprotection déployée sur les axes stratégiques de l'ensemble du territoire communal,
- L'élaboration d'un PCS (Plan Communal de Sauvegarde), afin de mieux se préparer à affronter les catastrophes.

• LA COMMUNICATION

Dès le début du mandat, nous avons souhaité proposer une communication efficace, en diversifiant les supports :

- Le FIL « Flash Info Légérois », bulletin communal trimestriel distribué dans tous les foyers,
- Le « CM ACTU », un flash info sur les principales décisions prises par le conseil municipal,
- L'affichage, les supports à banderoles,
- Le site internet et la mise en place de l'application IntraMuros,
- Les réseaux sociaux : Facebook, Instagram et X,
- La mise en place des rencontres de proximité, de Facebook Live,
- Les réunions publiques.

2 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

• L'URBANISME

La municipalité s'est toujours attachée à adapter l'habitat urbain aux besoins humains, en lien avec les services d'Angers Loire Métropole. Les projets majeurs restent :

- La création des lotissements de Légery, du Toulonnet, des Fouquetteries, et de l'Orangerie, soit 200 nouveaux logements,
- La réhabilitation, en cours, de l'ancienne maison des associations en 3 logements sociaux,
- Le projet d'urbanisation des Champs de la Riche (Saint-Jean-de-Linières).

La raréfaction du foncier, la présence de zones humides sur notre territoire tempèrent cependant ce développement.

• LES AMÉNAGEMENTS URBAINS

La vétusté d'une place, d'une rue, ou encore la fonctionnalité d'un centre-ville par rapport aux modes de déplacements actuels sont autant de raisons d'aménager l'espace urbain. Tendre à un meilleur cadre de vie a justifié la mise en place de ces aménagements principaux :

- Le réaménagement des deux centres-bourgs, place des Jardinets à Saint-Léger-des-Bois et place de la Croisée à Saint-Jean-de-Linières.
- L'installation de deux terrains multi-sports sur chaque commune déléguée,
- L'aménagement de jeux pour enfants sur l'esplanade du Brossais, et de Linériis avec l'installation de blancs et d'espaces de pique-nique,
- L'éclairage en LED du stade de football,
- L'installation d'une supérette autonome à Saint-Léger-des-Bois,
- La mise en place d'un relais-Poste au sein du Sporting (Saint-Léger-des-Bois).

2 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

LA VOIRIE/ESPACES VERTS

La compétence voirie est maintenant exercée par la Communauté Urbaine d'Angers Loire Métropole mais la municipalité travaille localement pour faire remonter les besoins et les faire inscrire dans le programme des travaux d'ALM. Ont notamment été réalisés :

- La rénovation de rues (chemin des Brûlons, route de la Forêt, rue du Lavoir, rue du Moulin),
- La pose de plateaux ralentisseurs (rue du Lavoir, chemin du Brossais, place de la Croisée…),
- La refonte de la signalétique communale (en cours),
- L'installation de quais-bus pour faciliter l'accès PMR (le quais de bus de l'arrêt St-Jean Mairie à Saint-Jean-de-Linières sera réalisé en fin d'année),
- La rénovation de l'éclairage public, permettant des économies d'énergie,
- La reconstruction de la station d'épuration de Saint-Léger-des-Bois.

LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La commune dispose de 25 bâtiments municipaux qui demandent des entretiens réguliers mais aussi des rénovations ou constructions telles que :

- L'aménagement d'une nouvelle bibliothèque municipale,
- La rénovation du complexe sportif Linériis,
- Le réaménagement de l'espace jeunesse de St-Léger-des-Bois,
- La rénovation des sanitaires de l'école des Grands-Chênes,
- La rénovation du hall d'entrée à l'école Claude Debussy
- L'agrandissement et la rénovation du Centre technique communal,
- La construction d'une halle multi-activités,
- L'installation de nouvelles tribunes spectateurs au sein du complexe de la Coudre,

LA VIE ÉCONOMIQUE

Nous vivons sur un territoire dynamique, avec une vie économique dense.

La municipalité met en place et anime des relais d'informations, et participe activement à leur accueil par :

- Le petit-déjeuner inter-entreprises,
- La mise à disposition de l'application IntraMuros,
- La diffusion d'offres d'emplois,
- Le partage des informations sur les aides gouvernementales, le réseautage…
- L'aide à l'implantation et au développement d'entreprises d'envergure au sein de nos zones d'activités.

LA MOBILITÉ

Même s'il reste à finaliser le projet phare de notre mandat de relier nos deux communes déléguées par une piste cyclable, de nombreux changements ont d'ores-et-déjà abouti :

- Une desserte en bus renforcée et l'installation de parkings à vélos fermés et sécurisés,
- La création d'un transport à la demande (Irigoflex),
- L'encouragement du covoiturage (avec Klaxit),
- Le transport solidaire (via le CSI),

3 - TRANSITION ECOLOGIQUE

LES ÉNERGIES ET LA GESTION DES DÉCHETS

La valorisation des énergies renouvelables est un enjeu essentiel que la municipalité a investi sans attendre :

- La réalisation de diagnostics énergétiques des bâtiments communaux afin d'identifier les bâtiments à rénover en priorité,
- Le changement progressif des éclairages en LED dans les bâtiments,
- Les travaux d'isolation dans le parc locatif communal,
- Le compostage des déchets alimentaires produits par notre cuisine centrale,
- La mise en place de panneaux photovoltaïques sur la halle multi-activités.

LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité, c'est le tissu vivant de notre planète. En prendre conscience c'est aussi agir pour mieux connaître, préserver et valoriser notre patrimoine naturel. Les réalisations ont été nombreuses dans ce domaine :

- Le conventionnement avec la LPO faisant de nos écoles des refuges pour les oiseaux,
- La mise en place de nichoirs (projet lauréat du budget participatif, dans les lieux désignés par la LPO),
- La création de Zones « Bzzz » pour la protection des abeilles,
- La gestion différenciée des espaces verts (moins de tontes, plus de biodiversité),
- L'inventaire de la biodiversité à l'échelle communale contribuant à l'Atlas de la Biodiversité interCommunal (ABCi),
- Le partenariat du SMBVAR (Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme) pour les travaux de renaturation du ruisseau de la Coudre,
- L'organisation annuelle de la fête de l'environnement avec des thématiques phares : la gestion des déchets, le recyclage, l'eau, l'environnement et le sport, l'alimentation…,
- L'opération « Une naissance, un arbre »,
- Le recensement des arbres remarquables en vue de les valoriser et de les protéger,
- La remise gratuite de paillis aux habitants issus du broyage des haies communales.

LES FINANCES

La situation financière saine de la commune permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

La collectivité est dotée d'un budget global de 8,67 millions d'euros (2025) représentant :

- Une section fonctionnement de 5,44 millions d'euros,
- Une évolution des dépenses maîtrisée et des recettes fiscales dynamiques liées aux nouvelles constructions,
- Pas d'augmentation des taux d'imposition,
- Une section Investissement de 3,23 millions d'euros,
- Des réalisations conséquentes sans emprunt : 5 425 000 € sur la période 2020/2024,
- Un désendettement rapide, une dette divisée par 4 sur le mandat passant de 1 680 000 € à 406 000 €,
- Des investissements autofinancés grâce à l'épargne nette dégagée et subventionnés (État, Région, Département, CAF, Mécénat…), soit 930 000 € de subventions notifiées de 2020 à 2024.

CONCLUSION

Un constat majeur : les projets envisagés par notre équipe et annoncés pour cette mandature sont effectifs et bien visibles !

Certains projets, à la marge, sont fortement engagés mais n'aboutiront qu'au prochain mandat :

- La création de logements adaptés pour les seniors et les relations intergénérationnelles,
- La réalisation d'une nouvelle zone d'habitat aux Champs de la Riche,
- Le déploiement de la piste cyclable reliant nos deux communes déléguées.

L'équipe municipale reste déterminée à poursuivre ses actions jusqu'à la toute fin du mandat prévue en mars 2026, en conservant l'état d'esprit qui l'anime : « Trouver des solutions » tout en restant fidèle à sa devise « Placer l'humain au cœur de nos (ses) actions ».

ENFANCE - Un après-midi sportif entre les services périscolaires des Grands Chênes et Claude Debussy

Le vendredi 16 mai 2025, la salle Linériis a été investie par 72 enfants des services périscolaires pour une rencontre sportive placée sous le signe du fair-play et de la bonne humeur. Cette rencontre a réuni les enfants et l'équipe d'animation autour de cinq disciplines sportives variées : football, basket-ball, hockey, thèque et un jeu de balle incluant les règles de l'ultimate.

Dès leur arrivée, l'esprit de compétition s'est fait sentir ! Les animateurs ont mené un échauffement avant de répartir les enfants en équipe de 6 à 8 joueurs, avec un animateur référent pour chacune. Les équipes se sont affrontées sur les différents sports, permettant aux enfants de se dépasser, de découvrir de nouvelles disciplines mais avant tout de s'amuser ensemble.

- Le football sur le city stade a vu s'enchaîner des actions collectives et des buts spectaculaires.
- Les matchs de basket-ball ont mis en lumière l'adresse et l'esprit d'équipe des jeunes joueurs.
- Le hockey en salle, parfois nouveau pour certains, a été une belle surprise grâce à sa rapidité et son intensité.
- Le thèque, jeux dérivés du base-ball, a suscité beaucoup de curiosité et d'enthousiasme.
- Le jeu de balle (ultimate) s'est révélé être un sport d'équipe rapide et coopératif.

Chaque activité a été l'occasion pour les enfants de découvrir de nouvelles règles, de travailler la coordination, mais aussi de passer un moment convivial.

Même si le service périscolaire Claude Debussy a conservé son titre et « ramené la coupe à la maison » pour la troisième année consécutive, l'objectif était avant tout de partager un moment sportif et joyeux, en dehors du cadre scolaire.

Un grand bravo aux enfants pour leur énergie et leur esprit d'équipe. Cet après-midi sportif laissera sans aucun doute de bons souvenirs et suscite d'ores et déjà l'envie d'une quatrième édition !

OUVERTURE ET RÉSERVATIONS ALSH ÉTÉ 2025

• Du lundi 7 juillet au vendredi 1er août

Inscriptions closes

• Du lundi 18 au jeudi 28 août

Clôture des réservations le 6 juillet

Contact : Alizée MICHENEAU / Laurent BARBOT
07 77 70 04 19 – alsh@saint-leger-de-linieres.fr

Un film sur la cantine centrale

La Fête de l'environnement sur la thématique de l'alimentation fut l'occasion de mettre en lumière le travail exceptionnel de nos services périscolaires et de restauration.

Notre cuisine centrale municipale a été largement valorisée lors de cette fête par la diffusion d'une superbe vidéo réalisée par Thomas et Laurent, avec la voix-off de deux enfants du service périscolaire des Grands Chênes ; ainsi que par des dégustations anti-gaspi très atypiques, concoctées, avec passion, par Stéphanie, responsable de la cuisine centrale : gâteaux à la peau de banane, à la chapelure de pain rassis, ou encore au marc de café ont bluffé les visiteurs par le goût et l'inventivité des recettes.

Rendez-vous sur la chaîne Youtube de la Commune pour découvrir la vidéo !
www.youtube.com/@communedesaint-leger-de-li8455

VOIRIES

De nombreux travaux ces trois derniers mois

Travaux privés sur le domaine public

- Pour éviter de surcharger la station d'épuration de Saint-Lambert-la-Potherie, la pose d'une canalisation de 90 mm de diamètre a été réalisée pour le compte d'une entreprise, au niveau du rond-point du Leclerc, rue de la Liberté, afin de se raccorder sur le réseau des eaux usées existant en direction de la station d'épuration de la Baumette à Angers. La commune a été impactée dans la bande de roulement de la rue de la Liberté et nous remercions les usagers d'avoir fait preuve de patience.

Interventions sur la commune déléguée de Saint-Jean-de-Linières

- **Pose de deux dalles de béton à quelques mètres des bâtiments de la Forêtrie et de la Croisée** afin que soient déposées les poubelles et ainsi éviter les risques d'incendie (distance réglementaire de sécurité des bâtiments publics).
- Dans le cadre de la réalisation d'un quai de bus, **réaménagement d'une partie de la route de la Forêt,** permettant un cheminement mixte piétons / vélos le long de la chaussée.
- Route de Saint-Lambert-la-Potherie, **travaux de renforcement des accotements et des élargissements de la chaussée.**

Interventions sur la commune déléguée de Saint-Léger-des-Bois

- Rue du Pâtis au droit de la Maison Médicale, **abaissement de bordures de trottoirs PMR.**
- Aux Godilleries, **changement de traversée de route** par un busage d'un diamètre supérieur, et réfection en enrobé du carrefour.
- Chemin de la Perraudière, **rénovation de la voirie** par une émulsion monocouche bitumineuse entre les chemins des Boitonnières et de la Cloutière.
- Esplanade de la Coudre, dans le cadre de la future installation de l'épicerie autonome API, **création d'une plateforme et travaux de terrassement** pour l'alimentation électrique et accès à la fibre.
- **Renouvellement des enrobés** par le Conseil Départemental au rond point du Moulin (jonction des rues du Moulin, du Pâtis et du chemin des Gohardières).

Abaissement de trottoirs devant la maison médicale

Enrobé aux Godilleries

HISTOIRE

Cérémonie commémorative, le devoir de mémoire qui se transmet

Le 8 mai dernier, la cérémonie commémorative célébrant la fin de la Seconde Guerre mondiale a réuni une belle affluence pour rendre hommage aux morts pour la France, aux côtés de la municipalité, des représentants des anciens combattants, d'un détachement militaire de l'École du Génie, et des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants.

N'oublions jamais ceux qui se sont battus pour la France, pour notre liberté, et pour la défense de notre patrimoine.

Le cortège a ensuite partagé un verre de l'amitié en mairie de Saint-Léger-des-Bois.

A cette occasion, **Monsieur le Maire a remis officiellement à Monsieur France CAILLAULT la médaille du mérite décernée par la Fédération Départementale des Anciens Combattants,** en récompense de ses bons et loyaux services au sein de l'association durant plus de 30 ans, et notamment comme porte-drapeaux. **Monsieur Bernard MIERZYNSKI, ancien militaire, a été nommé successeur de France CAILLAULT.**

Des bornes de la liberté reluisantes

Nous comptons cinq « bornes de la liberté » sur notre commune : trois à Saint-Léger-des-Bois et deux à Saint-Jean-de-Linières. Certaines viennent d'être repeintes par Guillaume, agent municipal des services techniques.

Mais savez-vous ce que commémorent ces bornes ? Et pourquoi nous avons une route sur la commune se nommant « rue de la Liberté » ?

Ces bornes jalonnent l'itinéraire emprunté, du 6 juin 1944 jusqu'au 2 janvier 1945, par la 3ème armée américaine commandée par le Général Patton afin de libérer la France, mais aussi le Luxembourg et la Belgique. On nomme cette route la « Voie de la liberté ».

Il y a sur cette voie 1 148 bornes espacées d'1 kilomètre les unes des autres. De plus, sur chacun de ces monuments figure un numéro, ainsi que 48 étoiles pour les 48 états que comptaient les Etats Unis en 1944, un flambeau de Liberté qui rappelle la Statue de la Liberté, l'emblème de la 3ème armée américaine, et enfin une vague représentant l'océan Atlantique traversée par les alliées pour rejoindre l'Europe.

Dès la fin de la guerre, les américains ont souhaité concevoir ce souvenir grandiose de la libération de la France. C'est ainsi que la Voie de la liberté est née avec Sainte-Mère-Eglise en Normandie comme ville de départ, et Bastogne en Belgique comme ville d'arrivée.

Aujourd'hui, la plupart des bornes ont été remplacées pour qu'elles soient plus légères et moins dangereuses en cas d'accident, mais les emplacements sont restés les mêmes !

ÉVÈNEMENTS

L'alimentation au cœur de l'édition 2025 de la fête de l'environnement

Samedi 24 mai dès 8h, l'esplanade de la Coudre fourmillait d'élus, d'agents et de bénévoles associatifs pour offrir aux Légérois une belle fête de la nature… un peu plus gourmande qu'à l'accoutumée… Et pour cause ! La thématique « alimentation », retenue cette année comme fil conducteur, a largement inspiré les exposants proposant des animations gratuites pour tous les âges, des expositions, et même un certain nombre de dégustations.

Christelle MORANCAIS, Présidente de la Région des Pays de la Loire, nous a fait l'honneur de sa visite. Elle a souligné le succès de cet événement et son esprit de « village ».

La municipalité remercie les associations communales pour leur dynamisme et leur engagement : la MSP Boislinières, Emmaüs, le Club Photo 24x36, les Jardiniers de la Coudre, l'ABCD, le CSI l'Atelier et son groupe des JML, l'AMAP Les Terres du Milieu, ainsi que le service déchets d'Angers Loire Métropole, l'ASAD 49, et l'association SolidariFood.

A noter : la participation exemplaire des jeunes élus du CME qui ont proposé au public des énigmes, des quizz, des jeux sur le toucher, les odeurs, autour du thème des aliments. Une vraie réussite qui a suscité beaucoup d'enthousiasme, notamment chez les jeunes visiteurs. Bravo le CME pour cette belle énergie déployée !

Cette fête fut aussi l'occasion de mettre en lumière le travail exceptionnel de nos services périscolaires et de restauration. (cf services périscolaires, p. 7).

Enfin, ont été annoncés les résultats des votes des dénominations des deux arbres qui seront plantés pour honorer les naissances 2023 et 2024. Ce sera « La source des premiers pas » pour les bébés nés en 2023 et « Les p'tits bourgeons légérois » pour ceux de 2024.

MOBILITÉS

Travaux en cours sur les cheminements doux

La commune travaille depuis quelques mois avec la Fédération Française de Randonnée (F.F.R.) afin de mettre en valeur notre territoire par la création de circuits accessibles à différents publics.

Dans un premier temps va être réhabilité un circuit de randonnée sur Saint-Léger-des-Bois « La Touche aux Anes – Les Essarts – La Faudoire ». Cet itinéraire, balisé en jaune et d'une distance de 9 kilomètres, sera très prochainement inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Pour être éligible au PDIPR, le circuit doit compter moins de 30% de chemins goudronnés, l'objectif de ce type d'aménagement étant de préserver notre patrimoine.

Par ailleurs, nous envisageons la création de circuits « Balades à roulettes », accessibles à des personnes en situation de handicap, aux personnes avec poussettes ou encore aux enfants en bas âge circulant à vélo ou en draisienne.

Ces itinéraires, sans dénivelé notable, sont compris entre 500 mètres et 4 kilomètres ; ils sont en cours de reconnaissance avec la Fédération Française de Randonnée.

Tous ces sentiers pédestres viendront s'ajouter aux chemins de randonnées existants d'Angers Loire Métropole « La boucle champêtre » et « Entre bois et bocages ».

Nous reviendrons plus en détails sur ces différents circuits de promenade dans un prochain F.I.L.

RESSOURCES HUMAINES

1 arrivée parmi les agents municipaux

Les mouvements du personnel (mutations, arrivées…) ponctuent l'année et accompagnent la structuration des services nécessaire au bon fonctionnement et à la continuité du service public rendu par la collectivité.

Damien ELUDUT

Damien arrive d'Erdre en Anjou et a été recruté en mai comme régisseur des salles municipales et de la gestion associative.

Fort d'expériences professionnelles solides et très complémentaires dans la fonction publique, Damien mettra à profit ses nombreuses compétences pour répondre aux besoins accrus des administrés et des associations, et notamment pour assurer la partie technique d'une salle telle que Galilée.

Vous le croiserez donc très certainement lors des temps de festivités à venir. Bienvenue à lui !

CCAS

Mise à jour du registre des personnes vulnérables

Toute personne âgée isolée et/ou fragile n'ayant pas encore communiqué ses coordonnées au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune pour s'inscrire sur le « registre des personnes vulnérables », est invitée à le faire directement à l'accueil de sa mairie. Un formulaire lui sera remis.

Cette démarche permet au CCAS de veiller sur les habitants fragilisés par l'âge, la santé, et de prendre de leurs nouvelles, notamment en cas de déclenchement d'alertes préfectorales (canicule, tempête, urgence…).

SENIORS

Repas des aînés de plus de 70 ans, réservez dès à présent la date

La date du traditionnel repas des aînés est d'ores-et-déjà connue : le samedi 22 novembre 2025, de 12h30 à 18h à l'espace Galilée de Saint-Jean-de-Linières.

Chaque aîné recevra vers la fin août/début septembre un courrier d'invitation. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à passer en mairie pour le signaler.

JEUNESSE

Les petites mains…

Le chantier jeunes « entretien des espaces verts » organisé par la Commune et encadré par Solène, animatrice du CSI L'Atelier, et Mickaël, agent municipal du service technique, s'est réalisé en avril dernier avec 12 jeunes : Alexis, Etienne, Kylian, Lana, Livna, Noah, Raphaël, Séléna, Sohan, Yannis, Yolène et Zélie.

« Ces petites mains » ont accompli un super travail, et toujours dans un très bon état d'esprit.

Pour rappel, en échange de cette démarche citoyenne, une bourse destinée à chaque jeune est versée directement au centre social (bourse à des fins éducatives, de formation, d'accès à la mobilité…)

L'élue déléguée à la jeunesse a exprimé toute sa satisfaction pour l'engouement des jeunes. Rendez-vous est donné pour un nouveau chantier du 30 juin au 3 juillet qui portera, cette fois, sur l'embellissement du transformateur Enedis situé derrière la bibliothèque de Saint-Léger-Des-Bois. Alors prenez date et à vos pinceaux !

C.L.A.P.

Culture Linières Animation Programmation

La saison 2024-2025 de CLAP s'est achevée le 26 avril avec du théâtre et a été marquée par une fréquentation en hausse : nous vous en remercions ! Cette programmation est faite pour vous et nous vous attendons chaque mois pour un moment de détente.

La nouvelle saison se met en place et nous retrouverons de la musique, de l'humour et du théâtre. Le programme complet sera communiqué via les canaux habituels.

L'ouverture de la saison aura lieu le samedi 27 septembre avec un concert pop–rock du groupe Parallel Project pour revivre en live les grands standards des années 70-80 (Pink-Floyd, Dire Straits, Elton John…).

Les tarifs pour la saison prochaine ne changent pas : 12€ en normal, 8€ en réduit, et une carte d'adhésion annuelle de 8€ qui permet de bénéficier du tarif réduit.

En attendant de se retrouver le 27 septembre, vous êtes conviés le vendredi 29 août pour la traditionnelle guinguette de fin d'été « Tranz'art » organisée conjointement par CLAP et le Comité des fêtes, avec le soutien de la municipalité.

Cette soirée aura lieu à Saint-Jean-de-Linières au clos du presbytère à partir de 19h30.

Il s'agira d'un spectacle immersif d'Hugo Heyman « Sings Love Song » qui reprendra les succès des grandes voix américaines des années 1950 et 1960 : Elvis Presley, Frank Sinatra, Ray Charles, et bien d'autres…

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances !

Contact :
www.clapstjean.com - 02 41 39 72 29 / 06 95 72 50 58

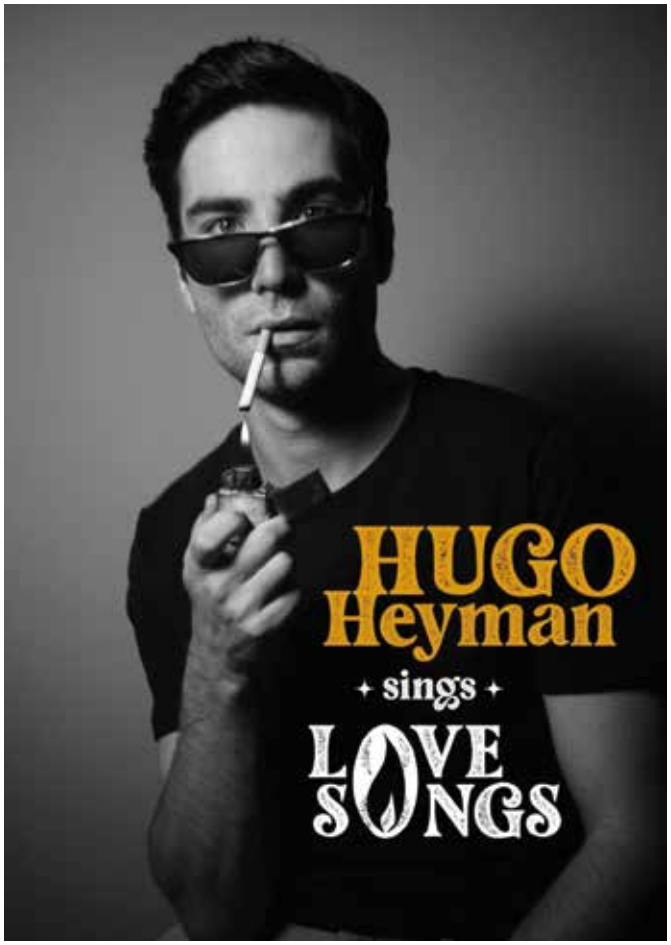

BIBLIOTHÈQUE - Association ABCD

L'arrivée de l'été clôt une année 2024/2025 riche en animations à la bibliothèque.
Sur le thème des quatre saisons, les bénévoles ont proposé des moments conviviaux : rencontre avec les jardiniers de l'AJC, conférence sur les plantes, « Soupe et Lire », lecture aux tout-petits, contes aux plus grands… et pour terminer en beauté, « St Léger Plage » où les lecteurs ont fêté l'été en venant « farnienter » sur la plage de la bibliothèque et partager les lectures du Biblio-café.
Début juillet, les élèves de maternelle de l'école « Les Grands Chênes » ont été conviés à une balade contée.

N'hésitez pas à venir emprunter des ouvrages pour vos heures estivales. La bibliothèque a fait l'acquisition de nouveaux livres au mois de juin et vient d'échanger plus de 500 ouvrages avec le Bibliopôle !

La bibliothèque sera fermée cet été du samedi 9 août au mardi 26 août inclus.

Contact :
abcd.stlegerdesbois@wanadoo.fr
Réservation en ligne sur le réseau Latulu :
latulu.c3rb.org

Permanences :

- lundi et vendredi : 16h-18h
- mercredi : 17h-19h
- samedi : 10h-12h
- 1er dimanche du mois : 10h-12h
- Vacances scolaires : mercredi et vendredi : 16h-18h

COMITÉ DES FÊTES

L'association du comité des fêtes et les membres de **« La Linièroise »** remercient très sincèrement tous les acteurs de la réussite du week-end de la St Jean du 28/29 juin dernier, ils se reconnaîtront. Bénévoles de toujours, ou parfois d'un seul jour, vous êtes les pierres assemblées par le ciment de la convivialité et le plaisir de partager ensemble.

Nous remercions aussi les habitants de St-Léger-de-Linières et des environs pour leur présence autour du « bar / kiosque », attablés pour se régaler des produits des food-trucks.

Retrouvez les membres du comité des fêtes le **vendredi 29 août pour la soirée Tranz'Art,** organisée conjointement avec l'association CLAP et le soutien de la municipalité.

Cette soirée sera animée par le groupe « Hugo Heyman Sings Love Song », spectacle de grandes voix des années 50 à 60, d'Elvis Presley à Franck Sinatra …

Vous pourrez vous restaurer de « frites/saucisses » et vous désaltérer.

Retenez bien cette soirée marquant la fin de l'été, à 19h sur la pelouse du presbytère !

CLUB PHOTO 24 X 36

Notre concours d'octobre est lancé !

Les thèmes :
- Couleur : « Couchers de soleil »
- N&B : « La brume »
Le concours est ouvert à tous, renseignements sur notre site internet.
Dépôt des photos le 3 octobre entre 18h et 20h à notre local.
Les photos de ce concours seront présentées lors de la 41ème exposition les samedi 11 et dimanche 12 octobre 2025 à la salle Calebasse.
A cette exposition sera associée celle des enfants de CM2 pour leur concours annuel.

La vie du club :

- Expo réalisée sur « l'alimentation » lors de la fête de l'environnement,
- Participation au concours de St Sylvain,
- Le club planche également sur les thèmes « rayures » et « sur la route » du concours de Beaucouzé. Les ateliers techniques sont en adéquation avec ces thèmes.

Si la photo vous intéresse, si vous voulez vous perfectionner ou faire des photos originales : rejoignez le club. Nous serons présents au forum des assos le 31 août.

Renseignements : clubphoto24x36@gmail.com
Lien vers notre site internet : club-24x36.s2.yapla.com/

Coucher de soleil

L'étal du primeur (alimentation)

CLUB DE L'AMITIÉ

Petit rappel pour les adhérents du club :

- 17/07/25 : après-midi festif au club autour de pâtés aux prunes,

- 26/08/25 : pique-nique du Loire Béconnais à l'Isle Briand au Lion d'Angers.

Tous les habitants de St-Jean-de-Linières peuvent adhérer à notre Club, à compter de leurs 50 ans. Sur demande, nous vous fournissons notre planning 2025 regroupant nos activités variées.

Renseignements et inscription :
Luc MORICE, Président : 06 44 16 80 31
Michel GAULTIER, Trésorier : 06 88 06 57 19
rene-michel.gaultier@orange.fr
Nicole CHASSERIAUD, Secrétaire : 02 41 39 71 27

Rando mensuelle. 10 randonneurs effectuent le circuit de Beaulieu-sur-Layon

NOUNOUS DES BOIS

L'association Les Nounous des Bois a 13 ans et compte 9 assistantes maternelles.

Nous nous retrouvons deux fois par semaine à la salle des Sources et proposons des activités créatives, ludiques et adaptées au développement de chaque enfant. Un coin spécial pour les tout-petits est aménagé pour garantir leur confort et leur sécurité.

Ces moments de partage et d'échanges profitables et aux enfants, et aux professionnelles sont indispensables.

L'objectif de ces rencontres, au rythme des enfants accueillis, est de permettre à chacune de sortir de chez soi, rompre l'isolement lié à ce métier et d'offrir aux enfants un lieu de sociabilisation. Ils apprennent à partager, sont au contact d'autres enfants et adultes. Leur rentrée à l'école se passe mieux car ils se connaissent déjà.

Cette association dynamique a de nombreux projets. Les assistantes maternelles ne ménagent pas leurs efforts pour organiser des sorties adaptées au Parc Ouistiti, au Jardin des Kangourous, ou dans une ferme pédagogique afin de faire découvrir toujours plus de choses aux enfants.

De nouvelles collègues sont les bienvenues !

Contact : 06 82 01 08 18

APE LES GRANDS CHENES

Une année bien remplie

L'année scolaire touche à sa fin et elle aura, une fois de plus, été riche en événements pour petits et grands ! De la boum d'Halloween au Noël des enfants, en passant par le joyeux défilé du carnaval suivi de sa boum, jusqu'à la fête de l'école, chaque moment partagé fut placé sous le signe de la convivialité.
Nos nombreuses ventes organisées tout au long de l'année ont également rencontré un franc succès, de quoi satisfaire aussi bien les becs sucrés que les amateurs de saveurs salées.
Un grand merci à vous tous, parents, enfants et bénévoles, pour votre participation toujours plus nombreuse et enthousiaste. Votre présence et votre soutien font vivre l'association !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles vacances d'été, et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour le traditionnel café de bienvenue… ainsi qu'un apéro karaoké blind test à ne pas manquer !
Bel été à tous !

CLUB NATURE JUNIOR

L'arrivée des vacances estivales voit s'achever la saison 2024/2025.
La visite de la ferme de la Casserie à Ecuillé, en avril dernier, a remporté un franc succès car très riche en enseignements. Fascinante également fut la découverte du monde des pigeons voyageurs auprès d'un colombophile à Saint Philbert du Peuple.
Une journée à la Maison de la Chasse à Bouchemaine viendra clore la saison où parties de pêche et divers jeux sous forme d'olympiades seront au programme.
Une dernière journée, un peu plus festive autour d'un pique-nique, laissera ensuite place aux vacances en famille. Nous nous retrouverons alors pour de nouvelles aventures aux vacances de la Toussaint.
Souhaitant un bel été à tous, nous invitons les personnes intéressées à contacter l'un des responsables ci-après pour les inscriptions de la saison 2025/2026.
Pour rappel, le Club Nature Junior est ouvert aux enfants âgés de 9 à 11 ans. Nombre de places limitées à 20.

Jean-Bernard : lefievre.jean-bernard@orange.fr - 06.73.35.11.15
Jean-Pierre : jppoirier6@orange.fr - 06.22.97.50.22
Simiane : dbnt@wanadoo.fr - 06.12.02.52.06

AEL

(AMICALE EDUCATION LOISIRS)

Après une saison très dynamique, l'AEL prépare sa rentrée !

Pour la nouvelle année qui se profile, des nouveautés seront au programme.

Nous proposerons toujours des activités pour tous les âges : enfants, adultes et seniors.

Pour les découvrir, nous vous donnons rendez-vous au forum des associations le dimanche 31 août 2025, de 9h30 à 12h30 au complexe Linériis.

Certains cours ayant une capacité limitée d'adhérents, n'hésitez pas à vous inscrire au plus vite.

Profitez de la parenthèse détente de l'été, et nous nous retrouverons en septembre pour repartir de bon pied !

Pour tous renseignements :
ael.sldb@gmail.com - www.ael-saint-leger.fr

LAL

(LINIÈRES ACTIVITÉS LOISIRS)

La période des inscriptions se faisant en septembre 2025, nous avons souhaité revenir sur toutes les activités pratiquées au sein de l'association.

L.A.L. sera toujours présente, pour vous accueillir, pour une pratique du sport et de loisir dans une ambiance conviviale et chaleureuse :

Couture – Cyclotourisme – Danse en Ligne – Gym douce – Gym active d'entretien – Gym Pilates – Sophrologie – Volley Ball loisirs – Yoga – Zumba adultes

Les modalités d'inscriptions, ainsi que le détail des créneaux pour chaque section, sont consultables sur notre site internet lal-saintjean.wixsite.com/asso.

Un affichage sera également effectué au niveau des panneaux de la boulangerie et proche du bâtiment Carré d'As de St-Jean-de-Linières.

Nous serons présents au forum des associations, le dimanche 31 août 2025, de 9h30 à 12h30 au complexe Linériis de St-Jean-de-Linières.

Durant cet été, amusez-vous en pratiquant d'autres sports ludiques comme la nage, la randonnée, le VTT, entre amis ou en famille.

Emmanuel MARION, Président
Delphine MARION, Vice-présidente
Contact général L.A.L. : lal.saintjean@gmail.com

AJC

ASSOCIATION DES JARDINIERS DE LA COUDRE

Avec le beau temps, les jardiniers ont repris les outils dans les jardins des sites de Légery et des Ferrières. Les premiers légumes sortent de terre pour notre plus grand plaisir et notamment celui de déguster les fruits de notre labeur.

En avril, une soirée « crêpes » a permis de nous retrouver et d'échanger sur les jardins. Un très bon moment passé ensemble !

L'association, comme tous les ans, a participé à la fête de l'environnement. Cette année un atelier de semis était proposé aux enfants intéressés par le jardinage. Un guide pratique leur a été remis pour leur permettre de suivre les conseils des jardiniers.

La municipalité a financé un sixième îlot de 4 cabanes sur le site des Ferrières, et son implantation a été réalisée en avril dernier. D'ores et déjà une parcelle est louée.

Reste disponible à la location : 1 parcelle de 100 m² et 2 parcelles de 150 m². **Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter le Président Claude COUSYN par mail à ajc19170@gmail.com.**

Le jardinage est un excellent moyen de sortir, de faire de l'exercice et de passer du temps en famille ou avec ses amis. REJOIGNEZ-NOUS !

LAMBOISIERES MARTIN BASKET

Une montée historique !

Elles l'ont fait ! Les filles SF1 ont terminé à la 1ère place de NF2 en accomplissant une saison très réussie et accèdent ainsi au 3ème niveau National.

Une équipe qui est la locomotive du club en niveau de jeu et en incarnant les valeurs : humilité, sérieux, et surtout plaisir du collectif.

Le défi à relever sera de taille pour les filles de Thomas BELAUD qui vont affronter des semi-professionnelles. Mais comme pour toute aventure, c'est la découverte et la passion qui l'emportent.

Engagement et collectif dans sa diversité, c'est la réussite que LMB va continuer à diffuser. Car cette montée est portée par tout un club : des petits aux seniors, du Basket Loisir au Basketonic, Baskin, Basket Santé. Sans oublier les coachs, les bénévoles et les familles qui œuvrent chaque week-end. Un grand merci aux partenaires, aux supporters, ils sont aussi l'âme du club.

Adhérents ou non, nous recherchons des bénévoles. Rejoignez l'équipe du LMB pour partager des moments intenses d'émotions à tous les niveaux de pratique !

RDV sur le site du club / Instagram / Facebook pour retrouver nos informations.

Contact : Marie-Hélène SUREAU au 06 44 02 42 27.

TENNIS CLUB DE L'OCEANE

Vous souhaitez pratiquer le tennis, ou tout simplement faire un essai ? Le TCO vous attend à la séance d'inscription prévue lors du forum des associations le dimanche 31 août de 9h30 à 12h30 au complexe Linériis de St-Jean-de-Linières.

Nos infrastructures :

- Halle de tennis avec 2 courts en Terbal et Club House à St-Léger-des-Bois.
- Courts extérieurs à St-Léger-des-Bois, St-Jean-de-Linières et St-Martin-du-Fouilloux
- 2 salles omnisports à St Martin du Fouilloux et St Jean de Linières

Reprise des cours tennis au TCO début septembre à la halle de tennis de Saint-Léger-des-Bois

La nouvelle saison, qui s'annonce excitante, sera encadrée par nos deux entraineurs diplômés d'État, Antoine et Adrien, qui vous accompagneront tout au long de la saison.

Des cours gratuits de découverte du tennis seront également proposés début septembre, et les cours adhérents débuteront la semaine suivante.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez consulter et éventuellement télécharger la fiche inscription sur notre site :club.fft.fr/tc-oceane/

Contact : tennisclub.oceane@laposte.net

SAINT-MARTIN BADMINTON

Le saison 2025/26 est en préparation.
Si vous souhaitez nous rejoindre ou faire trois séances d'essai au préalable, n'hésitez à nous contacter !

Site du club : www.smb49.org/

Pour tous renseignements ou pour une préinscription afin de réserver votre adhésion, veuillez envoyer un mail à : contactsmb49@gmail.com

PING-PONG LOISIR

Le ping-pong, un sport intergénérationnel : une réalité à St-Léger-de-Linières !

Une vingtaine d'adhérents de 12 à plus de 70 ans composent l'association.

Que ce soit en simple ou en double, les jeunes et les moins-jeunes s'associent pour garder cet esprit intergénérationnel.

Tous les lundis à 20h, à la salle de sport de La Coudre à St-Léger-des-Bois, les petites balles sont domptées pendant quelques échanges, puis finissent inexorablement par s'éparpiller dans toute la salle.

Un peu de compétition quand-même, mais sans pression. Cette année, nous avons rencontré le club de St Martin en match aller-retour dans une série de sets acharnés, mais dans une ambiance bon enfant.

Après la trêve estivale, la reprise aura lieu le lundi 1er septembre.

Quel que soit votre âge, nous serons ravis de vous recevoir un lundi soir pour essayer, sans engagement, ce sport ludique où chacun se dépense à sa mesure.

Contact : Daniel BORDAGE - 06 79 64 46 85

FOOTBALL CLUB

DE ST-LEGER-DE-LINIERES, ST-LAMBERT-LA-POTHERIE ET ST-MARTIN-DU-FOUILLOUX

Notre assemblée générale en juin a confirmé la bonne santé sportive et financière du club.

Les filles, pour leur 1ère année de compétitions, ont su par leur motivation rivaliser avec les plus expérimentées.

Chez les garçons, nous pouvons souligner le très bon parcours des U13 avec une finale des meilleures équipes du département !

Côté finances, les comptes sont à l'équilibre et permettent de financer un salarié et prévoir le recrutement d'un contrat d'alternance.

La prochaine saison se jouera en grande partie sur un terrain synthétique à St-Léger-des-Bois. Fini les contraintes climatiques qui empêchent de jouer sur l'herbe plusieurs mois dans l'année ! Le club gardera bien évidemment les deux autres terrains de St Martin et St Lambert.

Le choix d'un gazon « nouvelle génération », fabriqué en France et respectueux de l'environnement, représente une évolution significative pour notre club.

Notre objectif est de fournir les meilleurs équipements sportifs tout en favorisant la convivialité et l'envie de gravir les échelons sportifs.

Le FC.LJLM remercie la municipalité pour cet investissement important.

Contact : 07 87 37 82 18

Tribunes

Conformément à la loi «Démocratie de proximité», cette page est consacrée à la libre expression des groupes politiques. Cet espace rédactionnel est proportionnel au nombre d'élus qui constitue chaque groupe.

Tribune du groupe minoritaire :
Liste « Proximité Citoyenne »

Le groupe « Proximité Citoyenne » n'a pas souhaité proposer d'article pour ce bulletin.

INFOS **pratiques**

S'informer des actualités communales

Plusieurs outils numériques, pour tous les âges, pour tous les goûts :

L'application « **IntraMuros** » qui vous tient informé(e) en temps réel. Téléchargez-la gratuitement sur votre smartphone via :

Google Play

l'App Store

et sélectionnez la commune pour recevoir les notifications dès qu'une actu est postée.

Le site Internet de la commune :
saint-leger-de-linieres.fr

Les réseaux sociaux :

Un relais de La Poste à Saint-Léger-de-Linières

Depuis le 28 février 2025, des services postaux sont proposés à « La Poste Relais » installée au sein du bar-tabac « Le Sporting » situé sur la commune déléguée de Saint-Léger-des-Bois.

Ce commerce permet aux habitants d'accéder à de nombreux services de La Poste :

- Affranchissements et envoi de lettres et colis,
- Achat de timbres-poste,
- Achat d'enveloppes et emballages prêt à poster,
- Relais colis Pick Up.

Et uniquement pour les habitants de Saint-Léger-des-Bois :

- Retrait de lettres recommandées et de colis en instance

Adapté aux modes de vie d'aujourd'hui, ce partenariat contribue également à soutenir l'activité des commerces de proximité et participe au dynamisme économique de la commune.

Par ailleurs, les habitants ont toujours la possibilité d'utiliser les services de La Poste accessibles 24h/24 en se connectant sur le site www.laposte.fr (pour expédier un colis de chez soi, envoyer une lettre recommandée en ligne, choisir une deuxième présentation d'un colis, …).

Horaires d'ouverture de La Poste Relais Le Sporting
Du lundi au vendredi : 7h30 – 11h30 / 17h – 19h
1 rue des Rochettes, St Léger des Bois

IMPORTANT

Des consignes pour assurer la bonne réception de vos courriers

La Poste attire l'attention des habitants quant au manque d'accessibilité, de visibilité, ou d'identification de certaines boîtes aux lettres.

Elle remercie les habitants qui voudront bien se mettre en conformité :

- **taille** des boîtes aux lettres répondant aux normes minimales comme suit :

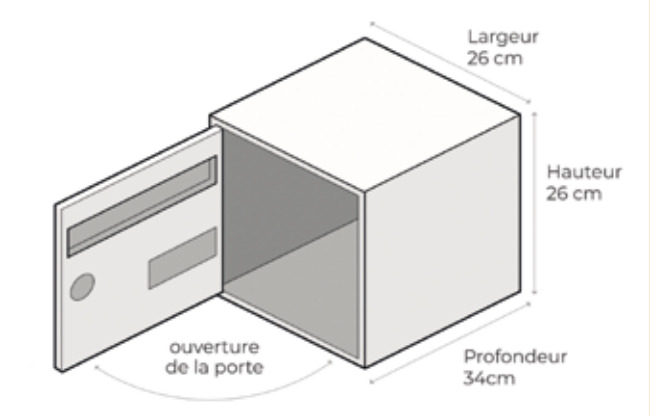

- **positionnement** à 1m50 maximum du sol pour faciliter l'accès et la rapidité d'intervention des facteurs.
- **identification** des habitants par une étiquette à leur nom.

Une suspension temporaire de distribution de votre courrier pourrait intervenir si votre boîte aux lettres ne remplit pas ces conditions.

Si la qualité de l'adresse postale des habitants est importante, l'implantation et la nature des équipements doivent aussi répondre aux exigences d'accessibilité et de rapidité de la distribution (textes en vigueur).

En outre, une boîte aux lettres propre et bien entretenue est plus agréable et esthétique.

Travaux de jardinage ou de bricolage

Le bruit pour travaux de bricolage ou de jardinage est autorisé uniquement les jours et horaires suivants :

- du lundi au vendredi, jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h – 19h30,
- le samedi : 9h – 12h / 15h – 19h,
- le dimanche : 10h – 12h,
- les jours fériés : 10h – 12h.

Tous au compostage !

Le compostage, c'est la transformation des déchets organiques par les micro-organismes du sol (bactéries, champignons…) et la faune (vers, cloportes…) en présence d'eau et d'oxygène. Ce processus biologique conduit, après quelques mois de maturation, à un produit comparable au terreau appelé « compost ».

Ce dernier permet de nourrir nos plantes de façon naturelle et de rendre à la nature ce qu'on lui a pris.

La pratique du compostage est un moyen de réduire efficacement sa production de déchets, en considérant que **30 % de nos déchets sont compostables !**

Les déchets biodégradables sont majoritairement humides (épluchures de fruits et légumes, fruits et légumes abîmés coupés en morceaux, marc de café avec filtre, sachets de thé et tisanes, tonte de gazon en petite quantité...), il faut donc compenser cette teneur en eau en y ajoutant de la matière sèche ou carbonée (papier essuie-tout et serviettes en papier, boîtes à œufs en carton déchirées, feuilles mortes, petites tailles...). Après avoir assuré un bon équilibre azote/carbone, il est conseillé d'aérer, mélanger le tas en décomposition afin d'apporter de l'oxygène et permettre l'activité des micro-organismes et de la faune du sol.

Après plusieurs mois, votre compost peut être utilisé de manières différentes suivant son temps de maturation.

3 À 6 MOIS > LE PAILLAGE

Étendu au pied des arbustes, le jeune compost maintient l'humidité et protège le sol des mauvaises herbes.

7 À 8 MOIS > LE MULCHING

Épandu sur le sol à l'automne, le compost est enfoui au printemps après maturité.

10 À 12 MOIS > L'AMENDEMENT

Après un an de maturation, le compost est bien assaini. Il a l'aspect et l'odeur du terreau. C'est le meilleur engrais qui soit pour vos plantes et il est gratuit ! Il peut être utilisé :

- Pour rempoter : mélangé à de la terre (50 % compost / 50 % terre) ou bien avec du sable (1/3 compost - 1/3 terre - 1/3 sable)
- Pour semer
- Pour planter

Si vous êtes intéressé(e) par la démarche, Angers Loire Métropole met à votre disposition gratuitement des composteurs individuels de 345 litres. Pour cela, il suffit de vous inscrire au 02.41.05.54.00 ou grâce au formulaire disponible sur le site internet d'Angers Loire Métropole. Votre composteur sera à retirer directement auprès de votre mairie.

INCIVILITÉS

Tout un chacun a des droits et des devoirs en tant que citoyen.
La municipalité constate de trop nombreuses incivilités au quotidien.
Aussi, rien ne vaut un petit rappel pour que prime le bien-vivre ensemble.

Le bruit pour travaux de bricolage ou de jardinage est autorisé uniquement les jours et horaires suivants :
- du lundi au vendredi, jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h – 19h30
- le samedi : 9h – 12h / 15h – 19h
- le dimanche et jours fériés : 10h – 12h

Les riverains doivent obligatoirement **nettoyer les mauvaises herbes et élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées,** de manière à ne pas entraver le passage des piétons, cacher les panneaux de signalisation et intersections, ou toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Le brûlage à l'air libre de vos déchets verts (tonte, taille de haie…) sur votre propriété est interdit, et ce toute l'année (hors dérogation). C'est une pratique polluante pour l'environnement et hautement néfaste pour votre santé et celles de vos voisins.
Plusieurs solutions existent : paillage, kit mulching, dépôt en déchetterie, mise à disposition gratuite d'un composteur, location de broyeur (renseignements auprès d'Angers Loire Métropole).

Pour vos encombrants, tout comme vos déchets verts, **les Légérois ont la chance d'accueillir une déchetterie sur leur commune.** Profitez-en !
Abandonner ses encombrants et autres déchets est un acte hautement sanctionnable (contravention)

Des poubelles sont réparties sur l'ensemble de la commune, mais vous en avez également à votre domicile.
La nature vous dit merci !

Les chiens doivent être tenus en laisse et/ou se promener sous la surveillance de leur maître.
Les chiens catégorisés doivent être déclarés en mairie et porter une muselière sur le domaine public.
Toute déjection canine doit être ramassée par le propriétaire de l'animal. La divagation d'un chien est passible d'une amende de 150 euros. Merci de faire en sorte que les balades restent un plaisir pour tous !

Le stationnement est bien souvent source de conflits entre riverains.
Les habitants disposant de places de stationnement sur leur parcelle doivent les utiliser prioritairement.
Il existe également de nombreux parkings répartis sur l'ensemble du territoire. Les conducteurs peuvent faire quelques pas pour rejoindre leur domicile, école ou commerce.
Les conducteurs doivent également respecter les parkings « minute », ainsi que les limites des emplacements (personnes à mobilité réduite, professionnels de santé/livreurs…) et ne pas mordre sur les trottoirs réservés aux piétons, poussettes, ni à l'entrée des chantiers en cours, les pistes cyclables...
Les caravanes, camping-cars, et autres véhicules en voie d'épavisation ont l'interdiction de stationner en un même point sur la voie publique pendant une durée excédant sept jours.
La Mairie intervient régulièrement pour des mises en fourrière.

Les zones 30 ou zones partagées sont des zones qui demandent une attention particulière en raison du flux et des personnes dites vulnérables : merci de respecter les limitations de vitesse.

Jean-Marc MONTAILLER, conciliateur de référence pour Saint-Léger-de-Linières, peut **vous aider à trouver une solution à l'amiable dans le cadre de ses compétences** : conflits de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, problèmes liés à un contrat de travail, litiges liés à la consommation, au droit rural, entre commerçants...
Pour le contacter :
- Permanence à la Mairie de Saint-Georges-sur-Loire le 2ème mercredi du mois : 02 41 72 14 92.
- Permanence à la Mairie de Beaucouzé le 4èmemardi du mois : 02 41 48 00 53.

RAPPEL **: des contrôles inopinés peuvent avoir lieu et donner suite à des contraventions.**

AGENDA

JUILLET - SEPTEMBRE 2025

JUILLET

1	**Association ABCD,** Raconte-moi des histoires, bibliothèque, square des Jardinets
3	**Don du Sang 49070,** collecte de sang, salle Sport'Co de Beaucouzé, 16h/19h30
7-11	**LMB,** stage Jeunes
17	**Club de l'amitié,** après-midi festif autour de pâtés aux prunes
16	**Municipalité,** sortie été ABCi, balade crépusculaire, parking Galilée, 19h30

AOÛT

29	**Municipalité,** Comité des Fêtes, CLAP, concert plein air Tranz'Art, clos du Presbytère
31	**Municipalité,** forum des assos, salle B de Linériis, 9h30/12h30

SEPTEMBRE

20	**Municipalité,** rencontres de proximité, place des Jardinets, de 9h30 à 10h30
20	**Municipalité,** rencontres de proximité, place de la Croisée, de 10h45 à 11h45
27	**CLAP,** concert pop–rock du groupe Parallel Project, espace Galilée, 20h30

OCTOBRE

11-12	**Club photo 24x36,** 4ème exposition du concours photos, salle Calebasse
31	**Don du Sang 49070,** collecte de sang, salle Calebasse, 16h/19h30

NOVEMBRE

22	**Municipalité,** repas des aînés